

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Jean Romain, Nathalie Schneuwly, Patricia Läser, Michel Ducret, Charles Selleger, Ivan Slatkine, Pierre Conne, Antoine Barde, Jacques Béné, Gabriel Barrillier

Date de dépôt : 17 novembre 2010

Proposition de motion pour une organisation de voyages d'études pédagogiques

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le manque de cadre pédagogique qui doit structurer les voyages d'études ;
- le fait que la présence d'élèves majeurs rend plus complexe l'exercice de l'autorité des accompagnants ;
- le peu d'implication des élèves eux-mêmes dans la mise sur pied des projets de voyages d'études ;
- l'absence de clarifications sur ce que représentent ces voyages dans le cursus global des années post-obligatoires ;
- le déficit de respect qu'on déplore dans la scolarité genevoise,

invite le Conseil d'Etat

- à clarifier les finalités de ces voyages d'études ;
- à recentrer les projets sur l'aspect culturel, en priorité ;
- à redonner aux professeurs accompagnants toute l'autorité nécessaire pour une conduite raisonnable de ces sorties ;
- à inviter les élèves à une participation active, donc à une responsabilité personnelle dans l'élaboration des voyages ;
- à définir clairement le rôle et l'attitude des élèves durant ces voyages, ainsi que des sanctions par eux encourues ;
- à limiter à la baisse le nombre maximum des élèves dans chaque voyage.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Au mois de novembre 2010, un voyage d'études organisé par une école du post-obligatoire genevois a amené une volée d'élèves à Rome. Trois de ces élèves, dont deux jeunes hommes majeurs, ont commis une grave agression sur un Romain pour le voler.

Les voyages d'études à Genève ont évolué dans un sens dommageable. On parle d'études mais il ne s'agit pas d'étudier quoi que ce soit. Il s'agit de « s'éclater », de faire la fête à l'étranger, de préférence dans une ville où il y a des *dancings*, ou au bord de la mer. D'ailleurs les élèves s'y inscrivent majoritairement pour faire la fête et pas pour autre chose ! Autrement dit, durant les voyages d'études, malgré le mot « études », ce n'est pas *homo sapiens* mais *homo festivus* qui part en voyage.

La tradition de ces voyages à l'étranger est évidemment d'en garder un souvenir important, et une certaine transgression est de mise parce que ce n'est pas le cadre scolaire habituel, mais cette permissivité doit être encadrée par le respect : respect des lieux, des objets, des coutumes et des gens que nos jeunes sont amenés à fréquenter. Les professeurs qui les accompagnent ne doivent pas être les alibis de la tendance festive qui domine lors de ces voyages « d'études », et on en trouve de moins en moins disposés à les accompagner.

L'école, qui finance en partie ces sorties, n'a pas à cautionner toutes sortes d'activités qui n'ont qu'un rapport ténu avec la mission scolaire. L'école a une autre mission – à notre sens du moins – que d'organiser pour les élèves (parce qu'il faut savoir que les élèves n'organisent rien du tout ! Ils ne s'impliquent pas) des occasions de briller à l'étranger par un flagrant défaut de savoir-vivre.

Car il est certaines attitudes qui sont catastrophiques pour l'image de Genève et pour celle de son école.

Les Radicaux ont agité la sirène d'alarme. Avec son PL 10434, le groupe radical a proposé de jeter les bases d'une école qui pose le respect du savoir, de soi-même mais aussi des enseignants et de l'autorité en général, comme un élément obligatoire du système scolaire et par conséquent de son efficacité.

Nous tenons à la tradition des voyages d'études, nous y sommes attachés. Nous pensons que leur existence est une bonne chose puisqu'ils s'inscrivent dans la volonté même d'ouverture de l'école. Mais ouverture n'est pas synonyme de débordement. Et si un cadre strict et contraignant n'était pas à même de structurer ces voyages de fin d'études, leur existence devrait être remise en question.

Au bénéfice de ces explications, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette proposition de motion.